



## BIOGAS ACTION :

agir au service de la filière biogaz / biométhane

## FICHE PROJET



### LE PROJET, EN BREF

Le projet Biogas Action a pour objectif le développement de la filière biogaz et biométhane. Financé par le programme de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation, Horizon 2020, il regroupe des partenaires de 10 pays.

Sa déclinaison en Auvergne-Rhône-Alpes a facilité le développement de projets de méthanisation agricole ou territoriale, en se focalisant notamment sur les innovations techniques, les aspects administratifs, l'acceptabilité sociale, l'optimisation des modèles économiques et le financement.



### OBJECTIFS

- ∞ Contribuer à la stratégie régionale pour le développement des filières biogaz et biométhane en Auvergne-Rhône-Alpes
- ∞ Faciliter les investissements et la production de biogaz / biométhane dans la région
- ∞ Optimiser les modèles économiques et le financement des projets
- ∞ Accompagner le développement d'unités de méthanisation de qualité
- ∞ Promouvoir ces filières et leur impact économique auprès des décideurs publics

### ACTIVITÉS



- ∞ Favoriser la circulation de l'information, mutualiser et partager son expérience
- ∞ Accompagner des projets innovants (bioGNV à la ferme, gaz porté)
- ∞ Créer des outils support pour les projets d'installation
- ∞ Créer une dynamique pour le développement économique de la filière biogaz en région
- ∞ Former les acteurs et capitaliser les savoir-faire

### BUDGET



**1,99 M€**

entre 13 partenaires

### DURÉE PROJET



Janvier 2016 -  
décembre 2018



### CIBLES

Ce projet s'adresse principalement aux agriculteurs et aux collectivités, producteurs ou futurs producteurs de biogaz et de biométhane. Il vise aussi les entreprises de la filière et l'administration publique.



### ACTEURS IMPLIQUÉS

- ∞ Partenaires institutionnels (État, Région, Chambres d'agriculture...)
- ∞ Collectivités territoriales
- ∞ Entreprises - fournisseurs de technologies et/ou de savoir-faire
- ∞ Distributeurs d'énergie
- ∞ Porteurs de projets (agriculteurs, entreprises...)
- ∞ Animateurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux
- ∞ Clusters, pôles de compétitivité
- ∞ Acteurs de la recherche et du développement

# ACTIVITÉS RÉALISÉES

## ► Favoriser la circulation de l'information, mutualiser et partager son expérience



AURA-EE a participé à des salons nationaux, comme Biogaz Europe et Pollutec, pour diffuser des informations méthodologiques et des retours d'expérience, lors de conférences ciblées.

Le comité consultatif Biogaz Auvergne-Rhône-Alpes qui rassemble tous les acteurs de la filière biogaz régionale (entreprises, administrations, collectivités, accompagnateurs, financeurs...), s'est réuni deux fois par an, sous deux formats :

- Un format conférence, avec trois thématiques traitées : la filière biométhane, la qualité des projets et les biodéchets ;
- Un format visite d'entreprises de la filière sur les sites des entreprises Serge FERRARI et PRODEVAL.

## ► Accompagner des projets innovants (bioGNV à la ferme, gaz porté...)





Les porteurs de projet ont été accompagnés à chaque étape du projet (étude, modèle économique, financement et mise en place). Cette démarche a permis de travailler sur les problématiques spécifiques des projets innovants (qui n'existent pas encore en région ou en France) :

Qui et où ?	Problématique	Activités réalisées dans le cadre du projet
  <b>Un agriculteur-entrepreneur :</b> Dominique Ronzon (38)	<p>« Je suis agriculteur, je vais construire une unité de méthanisation et je souhaite produire mon carburant à la ferme. »</p> <p>« Je souhaite injecter du biométhane dans le réseau de gaz naturel, mais il est impossible de tirer une canalisation de gaz jusqu'à mon unité de méthanisation. »</p> <p>« Je souhaite que mon projet soit au service du territoire et notamment des agriculteurs. »</p>	<p>Création d'une méthodologie pour la mise en place d'une station-service à la ferme sur la base d'un projet d'un agriculteur.</p> <p>Accompagnement d'une étude de faisabilité sur la mise en œuvre d'une solution de « gaz porté », c'est-à-dire le transport de biométhane par camion jusqu'au réseau de distribution de gaz naturel, étude réalisée par le bureau d'études Astrade.</p> <p>Accompagnement pour la mise en œuvre d'un projet collectif rassemblant 40 agriculteurs (Agri-métha) en lien avec la collectivité concernée.</p>
  <b>Des entreprises :</b> Méthelec (63), Agritexia (07), Méthadaine (74)	<p>« Je suis propriétaire d'une unité de méthanisation avec cogénération et je souhaite produire du carburant avec Agri-GNV®<sup>1</sup>. »</p>	<p>Réalisation d'une étude de faisabilité relative à la production d'un carburant gaz à l'aide de la brique technologique Agri-GNV® sur trois sites pilotes en région, par le bureau d'études Scara et en partenariat avec Provedal.</p>

<sup>1</sup> Petite station-service de gaz comprimé (bioGNC) pour valoriser un surplus de biogaz d'une unité de méthanisation couplée à une cogénération.



Visite d'Agribiométhane près de Nantes par le collectif d'agriculteurs Agri-métha  
©aura-ee

Qui et où ?	Problématique	Activités réalisées dans le cadre du projet
 <p><b>Des collectifs d'agriculteurs et des agriculteurs porteurs de projet de méthanisation</b></p>	<p>« Je représente un projet agricole et j'ai du mal à me faire financer. »</p>	<p>Apport de solutions pour le financement de projets, avec l'appui de cabinets de financement, Unica conseil, Decid&amp;Risque et Finergreen, et en collaboration avec l'Agence d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement de Bretagne Pays-de-la-Loire (AILE).</p>
 <p><b>Une collectivité :</b> La Communauté de communes du Trièves (38)</p>	<p>« Je suis une collectivité rurale, je ne dispose pas de réseau de distribution de gaz sur mon territoire, est-ce que je peux ouvrir une station-service délivrant du gaz, notamment du biométhane, et utiliser ce carburant pour alimenter un camion de ramassage d'ordures ménagères ? »</p>	<p>Réalisation d'une étude d'opportunité de création d'une station gaz GNC alimentée en GNL (Gaz naturel liquéfié) par des camions, avec un mécanisme de garantie d'origine pour le biométhane.</p>
 <p><b>Des collectivités :</b> Métropole de Lyon (69), Vienne Condrieu Agglomération (38), Le Pays Rochois (74)</p>	<p>« Je suis une collectivité qui produit du biométhane et je souhaite que ce biométhane bénéficie à mon territoire. »</p>	<p>Fourniture d'éléments de compréhension sur le mécanisme des garanties d'origine et propositions de stratégies de négociation avec les acheteurs de biométhane (avec l'appui d'un cabinet d'avocats Adamas).</p>
 <p><b>Un entrepreneur</b> en cours de création d'entreprise</p>	<p>« Je souhaite mettre en place une plateforme de préparation et de reconditionnement de substrats et digestats à partir d'installations agricoles. »</p>	<p>Accompagnement stratégique, organisationnel, technique et réglementaire à la définition du projet.</p>

## ▶ Créer des outils supports pour les projets d'installation

Dans le cadre de l'accompagnement des projets innovants, l'Agence a développé des outils, principalement des guides, qui permettent de centraliser l'information et faire un premier état de l'art. Ces outils aident les porteurs de projet à prendre les mesures nécessaires à la bonne élaboration de leur projet.

## ▶ Créer une dynamique pour le développement économique de la filière biogaz en région

Pour accélérer le développement de la filière en Auvergne-Rhône-Alpes, l'AFG, AURA-EE et Tenerrdis ont coordonné leurs activités autour du biogaz dans le cadre d'un partenariat. La marque « Biogaz Génér'Action » a ainsi été créée afin d'apporter plus de dynamisme et de lisibilité aux entreprises de la région qui proposent de nouvelles installations et/ou fournissent des technologies ou des services.



Parmi les activités organisées dans le cadre de ce partenariat, voici celles qui ont eu lieu en 2017 :

- un évènement professionnel organisé par l'AFG à Lyon, réunissant 60 entreprises ;
- un évènement régional sur l'innovation, organisé par Tenerrdis (150 participants) ;
- un comité consultatif pour partager les savoir-faire et les retours d'expérience, organisé par AURA-EE (50 participants).

La mise en place du partenariat entre les trois acteurs a été un gage d'efficacité pour les actions menées autour de la dynamique « Biogaz Génér'Action », chaque partenaire apportant sa propre expérience, son réseau et la possibilité de mobiliser différents types d'acteurs.

Salon BePositive 2017 : « La concertation, un des leviers clés de réussite des projets biométhane » avec de gauche à droite : **Serge Nocodie** (Président AURA-EE), **Didier Saussier** (Président AFG Centre Est) et **Catherine Candela** (Déléguée générale Tenerrdis).



©aura-ee

## ▶ Former les acteurs et capitaliser les savoir-faire

Plusieurs formations ont été organisées pour compléter les formations existantes en région :

- des formations pour les porteurs de projets, dans le cadre de « Biogaz Génér'Action », visant le développement de compétences humaines, psychologiques et sociales pour faciliter le financement du projet, la négociation avec les banques, l'acceptation locale, etc.
- des formations pour des cibles particulières : acteurs du secteur des déchets (formation technique et réglementaire), enquêteurs publics (risques et retours d'expérience), syndicats d'énergie (éléments de compréhension du marché et des garanties d'origine).



## DOCUMENTS PRODUITS



### « Guide pour la mise en place d'une station-service bioGNC agricole » *Guide à l'intention des porteurs et des accompagnateurs de projet.*

Ce document est le fruit d'un travail collaboratif, sous le pilotage et avec le soutien de GRDF et de l'ADEME, impliquant différents experts de la filière.

Il a pour objectif de poser les bases du développement d'une station-service pour véhicules, en milieu agricole, en lien avec une unité de méthanisation à la ferme, qui produit du biogaz alimentant cette station-service.

Ce travail a permis d'affiner une vision stratégique pour développer ce type d'installation et confirme la possibilité, pour un agriculteur, de vendre du carburant « de la ferme ».

Composé de fiches thématiques, le guide présente les aspects de la conduite de projet (démarches, acteurs...), aborde les aspects techniques, réglementaires et fiscaux, et oriente vers différents scénarios de pré-dimensionnement de stations.

Guide réalisé par AURA-EE et AGROMETHA, publié en septembre 2016

<https://bit.ly/2Koc5KD>



### « Financer un projet de méthanisation » *Guide de conseils*

Le développement d'un projet de méthanisation est un processus complexe et nécessite des investissements conséquents de la part des porteurs de projets, en particulier pour les agriculteurs et les pouvoirs publics qui les subventionnent.

Ce guide a comme objectif principal de sensibiliser les porteurs de projet à la démarche d'analyse de risques, mais aussi d'apporter des réponses de spécialistes et des retours d'expérience sur les démarches à effectuer pour mettre en place le financement bancaire. Plusieurs banques ont été intégrées à la réflexion afin d'apporter leur expertise.

Guide réalisé par AURA-EE et AILE, publié en janvier 2017.

<https://bit.ly/2so7f90>



### « Vers l'autonomie énergétique des territoires » *Méthanisation et biogaz, une filière d'avenir*

Ce document pédagogique s'adresse aux élus et aux collectivités afin de les sensibiliser aux enjeux de la filière biogaz et biométhane.

Le projet Biogas Action a permis de réaliser une mise à jour de ce document en 2016. Il intègre les contributions du Club Biogaz ATEE, de l'ARENE Île-de-France et d'AURA-EE.

<https://bit.ly/2M0D6sn>



## « Produire du biométhane et savoir le valoriser en bioGNC sur son territoire »

### *Guide à l'attention des collectivités*

De nombreuses collectivités s'interrogent sur l'opportunité de produire du biométhane et sur la possibilité de le valoriser en carburant sur leur territoire à un prix concurrentiel, soit pour leurs propres utilisations (bus ou benne à ordures ménagères, par exemple), soit pour les besoins d'acteurs partenaires de la collectivité et utilisateurs potentiels de BioGNV via une station publique du territoire. Elles se heurtent à des difficultés de compréhension du mécanisme des garanties d'origine qui permet à une production, sur un site donné, d'être valorisée sur un autre site, déconnecté techniquement.

Ce guide fournit un éclairage ainsi que des outils juridiques et contractuels pour permettre aux collectivités de produire du biométhane et favoriser sa consommation localement.

<https://bit.ly/2IQ4Oef>



## PERSPECTIVES

**Le projet Biogas Action a permis d'ouvrir la voie à...**

### ► Plusieurs projets de stations-services bioGNC avec vente de carburant

Le guide pour la mise en place d'une station-service bioGNC agricole, et la démonstration de la faisabilité des projets testés, ont contribué à la mise en place de plusieurs types d'installations en France. Ainsi, une première station-service « classique » a été construite en Vendée en décembre 2017, portée par Agribiométhane, et des projets avec Agri-GNV© sont en cours, notamment en région Auvergne-Rhône-Alpes (Méthadaine en Haute-Savoie).

Les travaux réalisés ont mis en évidence les difficultés suivantes pour les porteurs de projet :

- Planification territoriale : il est aujourd'hui difficile d'implanter une station-service de vente de bioGNC en zone agricole du Plan local d'urbanisme (PLU).
- Réglementation : l'absence de tarif d'achat de biométhane « non injecté » contraint les porteurs de projet d'une station-service classique à injecter du biométhane dans le réseau de gaz, pour le soutirer par la suite.

### ► Un futur mécanisme de soutien à la vente de biométhane « non-injecté »

Aujourd'hui, vendre directement le biométhane issu d'une unité de méthanisation agricole n'apporte pas de rentabilité pour les porteurs de projet si l'on ne s'inscrit pas dans le mécanisme de soutien existant. Cela est dû au fait qu'il n'existe pas de tarif d'achat pour le biométhane non-injecté, ni d'aides spécifiques au développement de la filière bioGNV (sauf une aide à l'investissement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes).

Des réflexions sont en cours au niveau ministériel, grâce à un groupe de travail auquel le projet Biogas Action a contribué. Le projet a notamment permis d'animer des conférences sur la question du « gaz porté » et de mettre en lumière cette problématique nouvelle au côté des agriculteurs méthaniseurs de France et de l'ADEME.

Le rapport « Lecornu » pour la libération de la méthanisation en France a intégré certains éléments issus des discussions menées et un appel à projets devrait voir le jour en 2019.

### ► La maîtrise du biométhane produit à l'échelle des territoires

Le guide rédigé dans le cadre du projet, fournit aux collectivités qui produisent ou souhaitent produire du biométhane, des clés pour en assurer une valorisation sous la forme de bioGNV dans leur territoire.

## CE QU'IL RESTE À FAIRE...

Les guides qui ont été publiés ont vocation à être améliorés et complétés dans le temps, afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et économiques.

De même, il sera nécessaire de les compléter par des éléments d'économie de projet, issus de retours d'expérience régionaux et nationaux.



### EN SAVOIR PLUS

- Le projet : [biogasaction.eu/](http://biogasaction.eu/)
- ENR en Auvergne-Rhône-Alpes : [enauvergnerhonealpes.org](http://enauvergnerhonealpes.org)
- AURA-EE : [auvergnerhonealpes-ee.fr](http://auvergnerhonealpes-ee.fr)
- AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Energie et l'Environnement), partenaire dans le projet européen Biogas Action : [aile.asso.fr](http://aile.asso.fr)

## CONTACTS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement

**Valérie BORRONI** – Chargée de mission  
[valerie.borroni@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:valerie.borroni@auvergnerhonealpes-ee.fr)

**Mathieu EBERHARDT** – Chargé de mission  
[mathieu.eberhardt@auvergnerhonealpes-ee.fr](mailto:mathieu.eberhardt@auvergnerhonealpes-ee.fr)

Avec le soutien de



Fiche réalisée par  
AURA-EE  
Sept 2018